



Présentation de l'APEC

L'**APEC** (Association des Parents d'Élèves et Amis du Conservatoire) est une **association loi 1901** à but non lucratif, née de la volonté de fédérer les familles, les élèves et les sympathisants autour de la vie du Conservatoire de Vichy Communauté.

Notre mission principale est de **représenter, soutenir et accompagner les élèves et leurs familles** dans leur parcours artistique, qu'il s'agisse de musique, de danse ou de théâtre. L'APEC agit comme un lien entre les usagers et l'administration du conservatoire, en favorisant un dialogue constructif et une meilleure prise en compte des besoins des élèves.

Nos objectifs :

- **Représenter les familles et les élèves** auprès de l'établissement et des institutions partenaires.
- **Soutenir les projets pédagogiques et artistiques** du conservatoire en apportant une aide logistique ou financière.
- **Favoriser la vie associative et culturelle**, en organisant ou en participant à des événements, des concerts, des rencontres ou des actions de sensibilisation.
- **Créer un espace d'échange et de solidarité** entre les parents, les élèves et les enseignants.

L'APEC est ouverte à tous : parents d'élèves, anciens élèves, amis de la culture et passionnés du spectacle vivant. En rejoignant notre association, vous participez activement à la vitalité de la vie du conservatoire et vous contribuez à faire rayonner les talents de demain.

Rejoignez-nous !

Votre soutien, qu'il soit ponctuel ou régulier, est précieux pour accompagner les jeunes artistes de notre territoire dans leur développement artistique et personnel.

Adhésion en ligne : <https://apec-vichy.s2.yapla.com/fr/adh-sion-2025-2026-18137>

Ou en remplissant le bulletin ci-joint.

Association des Parents d'élèves et Amis du conservatoire de Vichy

Que fait l'APEC?



Notre mission est avant tout de favoriser au maximum l'épanouissement des élèves du Conservatoire, avec pour mot d'ordre : implication des familles et convivialité! Décorer les lieux pour les fêtes, sorties thématiques, pique-nique, etc. Nous faisons aussi le lien entre les familles et le corps enseignant et administratif du conservatoire, pour faire entendre votre voix.

Qu'est-ce que je peux apporter ?

Vos compétences, vos contacts, vos idées sont précieuses et le véritable capital de l'APEC. Pour soutenir l'APEC, il n'y a pas que le bénévolat. On promet de ne pas abuser de votre temps!



Quel avantage à adhérer?



En nous rejoignant, faites entendre votre voix pour ce qui concerne le parcours d'enseignement artistique de votre enfant (ou de vous même), et vous profitez des services exclusifs de l'APEC, dont un tarif préférentiel pour les programmes de l'Opéra et du Centre Culturel de Vichy.



Je suis partant(e)...

Bulletin adhésion 2025-2026
Cotisation annuelle: 5€

Nom:

Prénom:

Tél:

Email:

Date et signature



Paiement en ligne en scannant le QR code
ou joindre un chèque à l'ordre de l'APEC VICHY

SCAN ME

Bourse aux livres de formation musicale – Conservatoire

Vous souhaitez vendre ou acheter des livres de formation musicale ? Participez à notre bourse aux livres au sein du conservatoire.

Un moment idéal pour faire circuler vos ouvrages, à prix doux, entre musiciens passionnés !

 **Dépôt des livres : du 08 septembre au 23 septembre 2025**

 **Jours de vente : mercredi 24 (toute la journée) et samedi 27 (9h-12h) , dans le hall du conservatoire**

Paie ment en espèces ou chèque !

 **Vous pouvez déposer les livres que vous souhaitez vendre dans l'urne qui sera à votre disposition dans le hall d'entrée du Conservatoire.**

Conditions générales

1. Types d'ouvrages acceptés

- Livres de formation musicale, solfège, théorie, dictées musicales.
- Ouvrages en bon état (propres, complets, sans pages manquantes).
- Seuls les livres figurants sur la liste des ouvrages utilisés cette année sont acceptés.
- Le prix de vente est fixé par l'APEC sur la base du prix du marché de l'occasion.
- Aucun dépôt possible passé la date limite.

2. Comment faire

- Remplissez un formulaire (mis à disposition à côté de la boîte).
- Glissez vos livres EN BON ETAT dans une pochette (mis à disposition à côté de la boîte) AVEC le formulaire dûment rempli.
- Déposez la pochette contenant livres et formulaire dans la boîte.

3. Règlement et retrait des invendus

- Les vendeurs récupéreront le chèque de leurs ventes et/ou les livres invendus à partir du 1er octobre 2025.

→ **Vous serez contactés ultérieurement pour les dates et les horaires précis.**

– Passé le délai, les livres non récupérés seront considérés comme dons au conservatoire.

CONTACT APEC : apecvichy@gmail.com